

Référentiel de certification
Titre RNCP ToilettEUR canin et félin (BTM)
Niveau 4

Pour obtenir la certification RNCP ToilettEUR canin et félin (BTM) (niveau 4), le candidat doit acquérir l'ensemble des quatre blocs de compétences et les modalités d'évaluation qui leur sont inhérentes.

Blocs de compétences :

- Bloc 1 : Préparer la prestation de toilettage, d'un chien ou d'un chat, en adéquation avec les standards de race
- Bloc 2 : Réaliser le toilettage complet d'un chien ou d'un chat en vue d'une exposition, en adéquation avec les standards de race
- Bloc 3 : Assurer le développement commercial du salon de toilettage
- Bloc 4 : Assurer la gestion du salon de toilettage et l'animation de l'équipe

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Préparer la prestation de toilettage, d'un chien ou d'un chat, en adéquation avec les standards de race			
<p>A1.1 Qualification de la demande du propriétaire de l'animal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des besoins et attentes - Description de la prestation - Evaluation de la prestation à réaliser - Prise en compte des spécificités du client (situation de handicap...) - Respect du bien-être animal et des codes de communication - Respect des standards de race - Planification de la prestation - Respect des délais et impératifs 	<p>C1.1 Conseiller le client en recueillant ses besoins et ses attentes en français ou dans une langue étrangère, en utilisant un vocabulaire technique et adapté et en tenant compte de la diversité pour lui décrire la prestation de toilettage adaptée à effectuer sur son chien/chat.</p> <p>C1.2 Evaluer la faisabilité de la prestation à réaliser en abordant le chien/chat dans le respect du bien-être animal et de ses codes de communication et en tenant compte des standards de race et en vue d'une exposition pour expliquer les besoins de toilettage du chien/chat au client.</p> <p>C1.3 Réaliser un rétroplanning en tenant compte des besoins du client et de l'agenda du salon et en respectant les délais et impératifs (standards de race, date de l'exposition) pour programmer les différents rendez-vous.</p>	<p>ME1.1 Mise en situation professionnelle (évaluation des compétences C1.1 à C1.6)</p> <p>Présentation orale individuelle en centre d'examen</p> <p>A partir du cas réel d'un client qui vient avec son animal, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le client et recueillir ses besoins et ses attentes (C1.1) - Identifier les paramètres morphologiques de l'animal pour le mettre en valeur par le toilettage et évaluer la faisabilité de la prestation (C1.2 et C1.5) - Analyser et observer les réactions de l'animal pour adapter son attitude (C1.4) - Décrire le toilettage qu'il va réaliser en adéquation avec le standard de la race de l'animal (C1.2) - Proposer les produits cosmétiques, dermatologiques et/ou parasitaires adaptés et expliquer leurs protocoles (C1.6) 	<p>Lors de l'épreuve de mise en situation professionnelle le candidat est évalué sur :</p> <p>CE1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins et attentes du client sont identifiés - Le vocabulaire utilisé est adapté en termes professionnel et technique - L'échange tient compte des codes de communication interpersonnelle (multiculturalité et diversité) - La prestation de toilettage proposée est expliquée : <ul style="list-style-type: none"> o De manière claire et structurée au propriétaire o En tenant compte de ses besoins et attentes o En tenant compte du standard de la race

		<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un retroplanning par rapport à la date de l'exposition (C1.3) - Répondre à une série de questions ouvertes liées aux modalités de présentation en exposition (C1.2 et C1.3) <p>ME1.2 Accueil d'un client en Langue Vivante Etrangère (évaluation de la compétence C1.1)</p> <p>Présentation orale individuelle en centre d'examen</p> <p>A partir d'un texte en langue étrangère sur le toilettage ou le standard de la race, le candidat accueille un client fictif en échangeant avec lui sur ses besoins en matière de toilettage canin et/ou félin. Il doit comprendre la demande de son interlocuteur et lui proposer une prestation adaptée en utilisant un vocabulaire technique si besoin.</p>	<p>Lors de l'épreuve d'accueil d'un client en langue étrangère le candidat est évalué sur :</p> <p>CE1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande du client fictif en langue étrangère est comprise - Le vocabulaire technique en langue étrangère est maîtrisé - Les particularités (habitudes, attentes) de la clientèle étrangère en matière de toilettage canin sont comprises <p>Lors de l'épreuve de mise en situation professionnelle le candidat est évalué sur :</p> <p>CE1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de faisabilité de la réalisation de la toilette sur l'animal est pertinente en fonction de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respect du standard de la race de l'animal ○ Respect du bien-être animal ○ Respect des signaux de communication de l'animal ○ Respect des délais en vue de la présentation de l'animal en exposition - Les explications liées au standard de la race et en vue d'une présentation en exposition sont données au client
--	--	---	---

			<p>CE1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le planning proposé est adapté en fonction de : <ul style="list-style-type: none"> o De la date de l'exposition o Des impératifs du client o Des impératifs liés à la race de l'animal
<p>A1.2 Préparation de la prestation de toilettage d'un chien ou d'un chat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du comportement de l'animal - Identification de signes traumatiques ou d'affection cutanée - Identification d'éventuels défauts d'angulation ou ligne de dos à travailler - Analyse du pelage - Sélection des produits à utiliser (cosmétiques, dermatologiques et/ou parasitaires) 	<p>C1.4 Analyser le comportement du chien/chat en anticipant les réactions de l'animal, son ressenti, en s'assurant de sa coopération et de son bien-être et en adaptant son approche pour l'aborder en sécurité et effectuer la toilette.</p> <p>C1.5 Détecter la présence de principaux signes traumatiques et de toute affection cutanée nécessitant une consultation vétérinaire en examinant l'animal par une palpation adaptée à sa morphologie, soit pour avertir le propriétaire de l'animal et l'orienter vers le professionnel adapté, soit pour repérer les éventuels défauts d'angulation ou ligne de dos à travailler en toilettant l'animal.</p> <p>C1.6 Sélectionner les produits cosmétiques et/ou dermatologiques et/ou parasitaires en analysant le pelage et en considérant le rendu final souhaité pour les appliquer lors du toilettage et limiter les zoonoses¹.</p>	<p>ME1.3 Etude de cas (évaluation des compétences C1.4 à C1.6)</p> <p>Épreuve écrite individuelle</p> <p>A partir de différentes études de cas, le candidat doit répondre à une série de questions ouvertes liées au comportement animal, sa sécurité, sa morphologie, les affections diverses, les zoonoses et la cosmétique.</p>	<p>Lors de l'épreuve de mise en situation professionnelle et l'étude de cas le candidat est évalué sur :</p> <p>CE1.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de l'animal sont identifiés - L'attitude du toiletteur tient compte des codes de communication de l'animal - Le toiletteur adapte sa méthode de travail et son approche en fonction de l'animal <p>CE1.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les maladies et/ou affections courantes sont identifiées et le client en est informé - Les limites d'intervention du toiletteur sont respectées - Les paramètres morphologiques (défauts, texture de poil) sont identifiés et présentés - La technique de mise en valeur de l'animal est présentée au client et argumentée

¹ Zoonoses = transmission de maladies directes ou indirectes de l'animal à l'homme, et vice versa.

			<p>CE1.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les produits appliqués à usage cosmétique, dermatologique (sur prescription) ou antiparasitaire participent à la qualité du visuel final - Les produits sont bien sélectionnés en fonction du rendu attendu
<p>Pour obtenir la certification BTM ToilettEUR canin et félin (niveau 4) le candidat doit acquérir les 4 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : la mise en situation professionnelle sur l'accueil d'un client (BC01), l'accueil d'un client en Langue Vivante Etrangère (BC01), l'étude de cas sur le comportement animal, les affections et la cosmétique (BC01), l'épreuve de pratique professionnelle avec les trois mises en situation professionnelle (BC02), l'étude de cas sur le développement commercial d'un salon de toilettage (BC03), l'étude de cas sur la gestion d'un salon de toilettage (BC04) et la gestion d'une situation professionnelle (BC04). Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : mémoire et soutenance de mémoire.</p>			

Bloc 2 : Réaliser le toilettage complet en vue d'une exposition, d'un chien ou d'un chat, en adéquation avec les standards de race

<p>A2.1 Réalisation d'une toilette canine nécessitant une épilation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la technique d'épilation à utiliser (doigts, couteau d'épilation ou pierre) - Respect de la texture du poil (frangé ou dur) 	<p>C2.1 Définir la technique d'épilation en respectant le standard de la race et les règlements de la cynophilie² et en tenant compte de la texture du poil (frangé ou dur) pour utiliser les doigts, le couteau d'épilation ou la pierre.</p> <p>C2.2 Epiler le sous poil et/ou le poil de couverture en suivant la technique d'épilation adaptée et en corrigeant les défauts morphologiques pour préparer le chien pour l'exposition.</p>	<p>Le candidat réalise les 3 toilettes spécifiques (ME2.1 + ME2.2 + ME2.3) sur une seule journée d'évaluation</p> <p>ME2.1 Mise en situation professionnelle (évaluation des compétences C2.1 à C2.2)</p> <p>Réalisation d'une toilette canine, en vue d'une exposition, nécessitant une épilation</p> <p>A partir d'une race de chien à poil dur ou frangé tirée au sort en amont de l'examen, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la toilette en épilation, sans lavage et séchage - Choisir les outils et produits cosmétiques adaptés pour sublimer le poil - Rendre le chien harmonieux en tenant compte de sa morphologie - Réaliser un toilettage final symétrique et esthétique dans le respect du standard de la race 	<p>CE2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix du matériel d'épilation est approprié au rendu final souhaité - Le standard de la race est respecté pour mettre en valeur le chien <p>CE2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La technique et la gestuelle de l'outil utilisé sont maîtrisées et adaptées à la qualité du poil et à sa texture - Le poil est correctement arraché et pas coupé dans le respect du bien-être de l'animal - Le chien est mis en valeur et harmonisé : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ses lignes morphologiques sont dessinées et symétriques ○ Ses défauts morphologiques sont camouflés par la toilette réalisée
---	---	---	---

² Cynophilie = activités liées à l'élevage des chiens de race pure (concours, expositions, etc.)

<p>A2.2 Réalisation d'une toilette canine nécessitant une coupe ciseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la technique de coupe ciseaux à utiliser - Sélection du matériel et des produits cosmétologiques - Respect des standards de race 	<p>C2.3 Définir la technique de coupe ciseaux à utiliser en choisissant le bon matériel, le type de ciseaux requis et les produits cosmétologiques adaptés pour sublimer le toilettage standard du chien.</p> <p>C2.4 Réaliser la coupe ciseaux en tenant compte du standard de race et des règlements de la cynophilie et en corrigeant les défauts morphologiques pour préparer le chien pour l'exposition.</p>	<p>ME2.2 Mise en situation professionnelle <i>(évaluation des compétences C2.3 à C2.4)</i></p> <p>Réalisation d'une toilette canine, en vue d'une exposition, nécessitant une coupe ciseaux</p> <p>A partir d'une race de chien ou d'apparence de race tirée en amont de l'examen, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la toilette en coupe ciseaux, sans lavage ni séchage - Choisir les outils et produits cosmétiques adaptés pour sublimer le poil - Rendre le chien harmonieux en tenant compte de sa morphologie - Réaliser un toilettage final symétrique et esthétique dans le respect du standard de la race 	<p>CE2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des ciseaux et du matériel est approprié au rendu final souhaité - Le choix des produits cosmétologiques est opportun et permet de mettre en valeur la fourrure du chien <p>CE2.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le standard de la race est respecté pour adapter au mieux la coupe ciseaux à la morphologie de l'animal - La technique et la gestuelle de l'outil utilisé sont maîtrisées - Le chien est mis en valeur et harmonisé : <ul style="list-style-type: none"> o Ses lignes morphologiques sont dessinées et symétriques o Ses défauts morphologiques sont camouflés par la toilette réalisée
<p>A2.3 Réalisation d'une toilette féline</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du standard de race - Réalisation du bain - Démêlage du poil de bourre - Epilation du poil en fonction de sa couleur - Respect de la longueur attendue 	<p>C2.5 Baigner et toiletter un chat persan en respectant le standard de la race et les règlements de la félinophilie³ et en démêlant le poil de bourre pour mettre en valeur le chat lors de l'exposition.</p> <p>C2.6 Réaliser l'harmonisation coloristique de la fourrure en épilant le poil du chat en fonction de sa couleur pour conserver la longueur attendue et préparer le chat pour une exposition.</p>	<p>ME2.3 Mise en situation professionnelle <i>(évaluation des compétences C2.5 à C2.6)</i></p> <p>Réalisation d'une toilette féline en vue d'une exposition</p> <p>A partir d'un chat persan, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la toilette féline avec lavage et séchage 	<p>CE2.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bain est correctement réalisé et le chat est dégraissé - La technique et la gestuelle de l'outil utilisé sont maîtrisées - Le poil est démêlé et le chat est toiletté et manipulé dans le respect de son bien-être - Le chat est mis en valeur pour sa présentation en exposition et ses défauts morphologiques sont modérés

³ Félinophilie = activités liées à l'élevage des chats de race pure (concours, expositions, etc.)

		<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les outils et produits cosmétiques adaptés pour sublimer le poil - Rendre le chat harmonieux en tenant compte de sa morphologie - Réaliser un toilettage final symétrique et esthétique dans le respect du standard de la race 	<p>CE2.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épilation tient compte de la couleur de la fourrure du chat pour une harmonisation coloristique - La toilette réalisée permet une présentation en exposition du chat - Le volume de la fourrure est harmonisé sur l'ensemble du corps du chat
<p>Pour obtenir la certification BTM ToilettEUR canin et félin (niveau 4) le candidat doit acquérir les 4 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : la mise en situation professionnelle sur l'accueil d'un client (BC01), l'accueil d'un client en Langue Vivante Etrangère (BC01), l'étude de cas sur le comportement animal, les affections et la cosmétique (BC01), l'épreuve de pratique professionnelle avec les trois mises en situation professionnelle (BC02), l'étude de cas sur le développement commercial d'un salon de toilettage (BC03), l'étude de cas sur la gestion d'un salon de toilettage (BC04) et la gestion d'une situation professionnelle (BC04).</p> <p>Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : mémoire et soutenance de mémoire.</p>			

BLOC 3 : Assurer le développement commercial du salon de toilettage

<p>A3.1 Conception de l'offre commerciale du salon de toilettage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des tendances d'achat - Création d'outils de fidélisation (ex : carte de fidélité ...) - Aménagement du salon de toilettage - Communication sur les réseaux sociaux - Organisation d'événements (ventes privées, portes-ouvertes, séances photos) 	<p>C3.1 Suivre les tendances d'achat de prestations et d'équipements par les clients en créant des outils de fidélisation pour réaliser une animation des ventes sur une période propice.</p> <p>C3.2 Aménager le salon d'accueil et le lieu de vente en décorant la vitrine pour mettre en valeur les produits mis à la vente et les nouveautés en termes de sellerie ou coussinerie.</p> <p>C3.3 Mettre en place des outils de communication en utilisant les réseaux sociaux et en informant les clients des nouvelles prestations proposées en fonction des races de chien/chat pour développer l'activité du salon de toilettage.</p> <p>C3.4 Diversifier le canal de commercialisation des produits et prestations en organisant des manifestations événementielles pour dynamiser les ventes du salon de toilettage.</p>	<p>ME3.1 Etude de cas <i>(évaluation des compétences C3.1 à C3.6)</i></p> <p>Épreuve écrite individuelle sur le développement commercial d'un salon de toilettage</p> <p>A partir d'un salon de toilettage fictif et de ses informations financières, juridiques, commerciales et technologiques, le candidat analyse la situation du salon et les tendances d'achat pour proposer des solutions d'amélioration concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'outils de fidélisation (C3.1) - L'implantation du salon de toilettage (C3.2) - Le réaménagement du salon de toilettage (C3.2) - L'innovation technologique et les moyens de communication (C3.3) - La sélection et la mise en place de nouvelles prestations et de nouveaux produits mis à la vente (C3.3) - Le développement des canaux de commercialisation (C3.4) - Les prix des prestations et des produits (C3.5) <p>En parallèle, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer le coût de réalisation de la prestation (C3.5) 	<p>CE3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prestations et produits proposés sont ajustés aux tendances actuelles - L'outil de fidélisation proposé est attractif <p>CE3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le salon de toilettage est aménagé en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> o Du lieu o De la place o De l'ergonomie - L'aménagement créé permet la mise en valeur des produits - Les techniques d'implantation du salon sont cohérentes et justifiées <p>CE3.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils de communication proposés tiennent compte des tendances actuelles - L'activité commerciale du salon est développée avec de nouvelles prestations et/ou de nouveaux produits innovants <p>CE3.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les diversifications possibles dans le domaine d'activité sont étudiées - Le salon est mis en avant par des actions de commercialisation
---	---	--	--

<p>A3.2 Commercialisation des prestations et des produits du salon de toilettage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des prix des prestations et des produits vendus dans le salon de toilettage - Respect des coûts de production et du coefficient de marge - Edition des factures - Respect de la réglementation 	<p>C3.5 Evaluer le prix de la prestation et des produits en s'adaptant aux coûts de production, au coefficient de marge et au seuil de rentabilité pour établir le devis correspondant aux prestations attendues par le client.</p> <p>C3.6 Emettre une facture en mentionnant les prestations et produits commercialisés en se conformant à la réglementation pour la transmettre au client.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer le coût unitaire d'un produit (C3.5) - Calculer le coût horaire de la main d'œuvre (C3.5) - Calculer le seuil de rentabilité (C3.5) - Réaliser un devis (C3.5) - Réaliser une facture (C3.6) 	<p>CE3.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prix des produits et des prestations sont calculés en fonction : <ul style="list-style-type: none"> o Des coûts de production et de réalisation o Du coefficient de marge o Des coûts horaires de la main d'œuvre o Du seuil de rentabilité - Les calculs de TVA, de quantité, de remise sont correctement réalisés - Les devis comportent toutes les mentions légales obligatoires <p>CE3.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les calculs de TVA, de quantité, de remise sont correctement réalisés - Les factures comportent toutes les mentions légales obligatoires
<p>Pour obtenir la certification BTM ToilettEUR canin et félin (niveau 4) le candidat doit acquérir les 4 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : la mise en situation professionnelle sur l'accueil d'un client (BC01), l'accueil d'un client en Langue Vivante Etrangère (BC01), l'étude de cas sur le comportement animal, les affections et la cosmétique (BC01), l'épreuve de pratique professionnelle avec les trois mises en situation professionnelle (BC02), l'étude de cas sur le développement commercial d'un salon de toilettage (BC03), l'étude de cas sur la gestion d'un salon de toilettage (BC04) et la gestion d'une situation professionnelle (BC04). Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : mémoire et soutenance de mémoire.</p>			

BLOC 4 : Assurer la gestion d'un salon de toilettage et l'animation de l'équipe

<p>A4.1 Gestion de l'activité du salon de toilettage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartition des tâches et de la charge de travail - Respect des objectifs de production - Suivi de l'activité financière du salon de toilettage - Rapport auprès du gérant (animalerie, grandes surfaces...) ou du chef d'entreprise (salon de toilettage) le cas échéant - Mise en place d'actions écoresponsables 	<p>C4.1 Définir la charge de travail par collaborateur, de manière hebdomadaire ou mensuelle, en répartissant les tâches entre les collaborateurs en fonction de leurs compétences et en mettant en place des actions correctrices si les objectifs ne sont pas atteints pour optimiser la productivité et la rentabilité du salon.</p> <p>C4.2 Réaliser les missions de suivi d'activité en tenant un journal de caisse, en réalisant les dépôts en banque et en remplissant les tableaux de bord pour assurer le suivi de l'activité du salon toilettage.</p> <p>C4.3 Exercer une activité raisonnée au sein du salon de toilettage en utilisant des produits spécifiques (séchage rapide), en recyclant les poils et en s'assurant du respect du tri sélectif pour assurer une gestion écoresponsable.</p>	<p>ME4.1 Etude de cas (évaluation des compétences C4.1 à C4.3, C4.6 et C4.7)</p> <p>Épreuve écrite individuelle sur la gestion d'un salon de toilettage</p> <p>A partir d'un salon de toilettage fictif et de ses informations financières, juridiques et RH, le candidat analyse la situation du salon et il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les plannings d'activité quotidienne (C4.1) - Répartir la charge en fonction des collaborateurs disponibles et des horaires d'ouverture du salon (C4.1) - Remplir un bordereau de remise de chèques et de dépôt d'espèces (C4.2) - Remplir les éléments suivants (C4.2) : <ul style="list-style-type: none"> o Plan de financement o Budget de trésorerie o Journal des recettes o Journal de caisse o Budget prévisionnel o Déclaration de TVA - Décrire les actions écocitoyennes mises en œuvre au salon de toilettage (gestion des déchets, tri sélectif, économie d'énergie) (C4.3) - Etudier la rentabilité du salon en calculant les coûts de consommation d'énergie (C4.3) 	<p>CE4.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - La productivité du salon est optimisée grâce à la bonne répartition des charges de travail - Le planning est généré en fonction des contraintes du salon et des compétences du personnel - Les tâches sont bien réparties entre les salariés - Le personnel est formé en tenant compte des spécificités de chacun - La performance des équipes et la rentabilité du salon sont évaluées - Des actions correctrices sont apportées si les objectifs ne sont pas atteints <p>CE4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conception, la tenue et l'analyse d'un tableau de bord sont maîtrisées : <ul style="list-style-type: none"> o Objectifs o Résultats o Comparaison - Le suivi de la trésorerie est assuré par la tenue du journal de caisse - Les opérations bancaires sont pointées lors des dépôts en banque - Les écarts sont repérés et ajustés le cas échéant - Le journal de caisse est tenu sans surcharge ni rature
---	---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les notions de prophylaxie (C4.6) - Connaître la réglementation en matière de sécurité au travail (C4.6) - Connaître les modalités de réalisation et de modification d'un DUERP (C4.7) - Connaître la réglementation associée au DUERP (C4.7) - Proposer des solutions correctives (C4.7) - Sectoriser le DUERP par lieu et par activités (C4.7) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les totaux des bordereaux de remise de chèques et de dépôt d'espèces sont reportés dans le tableau de bord <p>CE4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'engagement environnemental de l'entreprise est pris en compte - La notion d'écoresponsabilité et de bonnes pratiques est prise en compte - L'utilisation des produits et des énergies est raisonnée
<p>A4.2 Animation de l'équipe du salon de toilettage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des spécificités du client (situation de handicap...) - Suivi des tâches et accompagnement - Identification des motivations et des freins - Prise en compte du bien-être au travail - Prévention des risques psycho-sociaux (gestion des conflits, harcèlement) 	<p>C4.4 Encadrer et fédérer au quotidien une équipe de salariés et d'apprentis en tenant compte de la diversité, en suivant la réalisation de leurs tâches, et le cas échéant en leur apportant une aide, et en encourageant les efforts de chacun pour contrôler l'atteinte des objectifs fixés.</p> <p>C4.5 Accompagner les collaborateurs du salon de toilettage dans l'exercice de leur activité professionnelle en identifiant les motivations, les freins, en planifiant des entretiens selon les problématiques rencontrées et en tenant compte du bien-être au travail pour prévenir des risques psycho-sociaux et de leur évolution professionnelle.</p>	<p>ME4.2 Gestion d'une situation professionnelle (évaluation des compétences C4.4 à C4.5)</p> <p>Préparation écrite puis présentation orale</p> <p>A partir d'un sujet tiré au sort présentant une situation professionnelle particulière, dans laquelle un membre du jury joue le rôle du responsable hiérarchique, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter la situation à son responsable hiérarchique et les solutions ou adaptations à mettre en œuvre (C4.4) - Adapter son vocabulaire à la difficulté professionnelle rencontrée (handicap, harcèlement, faits religieux...) (C4.4) - Proposer un calendrier de suivi et établir un échéancier de contrôle (C4.5) 	<p>CE4.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - La répartition des tâches est proposée et ajustée à la situation - Le management RH est adapté à la situation - L'environnement de travail est adapté aux différents besoins (spécificités des employés) - Les objectifs donnés aux salariés sont contrôlés <p>CE4.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs de motivation et les sources de frein sont identifiés - Les risques psycho-sociaux sont identifiés - Les propositions d'actions sont données pour limiter les risques psycho-sociaux, voire les enrayer - Les solutions sont proposées : <ul style="list-style-type: none"> o Pour motiver l'équipe o En tenant compte du bien-être des collaborateurs

<p>A4.3 Prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des règles d'hygiène et de sécurité - Identification des risques professionnels et sanitaires - Préparation du DUERP⁴ - Identification d'actions correctrices 	<p>C4.6 Contrôler la conformité du nettoyage et de la désinfection des équipements et du salon de toilettage en s'assurant du respect des règles d'hygiène et de sécurité afin de réaliser les prestations dans les conditions optimales.</p> <p>C4.7 Identifier les risques professionnels et sanitaires au sein du salon de toilettage en les classant par activité dans le DUERP et en définissant les actions correctrices pour adapter l'environnement de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les résultats relatifs à la solution proposée auprès de son responsable hiérarchique (C4.5) - Prendre en compte les risques psychosociaux ainsi que les motivations et les freins (C4.5) - Respecter le droit du travail et la convention collective applicable (C4.5) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ En accord avec le droit du travail et la convention collective applicable <p>CE4.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité sont respectées au sein du salon de toilettage et lors des prestations - Les règles de désinfection sont bien établies - Les dysfonctionnements des installations et des équipements sont identifiés <p>CE4.7</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le modèle de DUERP proposé : <ul style="list-style-type: none"> ○ Est rédigé ○ Présente des propositions d'évolution ○ Tient compte des spécificités de l'entreprise - Les risques professionnels sont identifiés - Des actions correctrices sont proposées
<p>Pour obtenir la certification BTM ToilettEUR canin et félin (niveau 4) le candidat doit acquérir les 4 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : la mise en situation professionnelle sur l'accueil d'un client (BC01), l'accueil d'un client en Langue Vivante Etrangère (BC01), l'étude de cas sur le comportement animal, les affections et la cosmétique (BC01), l'épreuve de pratique professionnelle avec les trois mises en situation professionnelle (BC02), l'étude de cas sur le développement commercial d'un salon de toilettage (BC03), l'étude de cas sur la gestion d'un salon de toilettage (BC04) et la gestion d'une situation professionnelle (BC04). Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : mémoire et soutenance de mémoire.</p>			

⁴ DUERP = Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.